



Réunion de Quartier du 26 novembre 2016

Jondelles- Cormier- Clairière- Domaine de la Forêt- Pommier Picard-
Pinsonnière-Renardière-Village de Flore-Magnolias-Le Manoir.



CIRCULATION-STATIONNEMENT-VOIRIE



Circulation

Question :

Pouvons nous évoquer la mise en place d'un sens unique sur la rue des Vanneaux?

Réponse :

Il est difficile de répondre à cette question compte tenu que le sens de circulation souhaité n'est pas précisé d'une part, et d'autre part une étude de faisabilité ne serait déclenchée que si un courrier signé par l'ensemble des riverains est adressé aux services municipaux.



Circulation

Question :

Un panneau limitant la vitesse à 30km/heure inciterait sûrement les automobilistes à réduire leur vitesse, cela est-il envisageable aux Jondelles nord?

Réponse :

L'installation de panneau limitant la vitesse à 30KM va être faite. Nous devons prendre un arrêté et commander les panneaux.



Circulation

Question :

N'est-il pas possible d'installer un feu tricolore sur l'avenue du Maréchal Foch et à l'entrée des Jondelles Nord car très difficile d'en sortir aux heures de pointe et il y a un manque de visibilité à gauche causé par le stationnement de voitures et camionnettes garées sur l'avenue.

Est-il possible d'installer un « rétroviseur » au niveau du n°1 de l'avenue Maréchal Joffre (virage à angle droit)

Réponse :

Il s'agit là d'une route départementale, de fait la décision ne nous appartient pas. Etant donné que cet endroit est situé à une distance inférieure de 200 m du passage à niveau, la SNCF a émit un avis défavorable à cette installation (feu tricolore) qui occasionnerait un « stock » important de véhicule, donc dangereux car certaines voitures peuvent se retrouver coincés sur le passage à niveau. Une visite sur site est prévue avec Monsieur Zerdoun pour étudier la poste d'un miroir.



Circulation

Question :

La pose de ralentisseurs sur la rue de la Pinsonnière entre la rue des Mésanges et la rue des Chardonnerets est souhaitée.

Réponse :

Des bus circulant sur cet axe nous ne pouvons poser que des coussins berlinois qui occasionneraient des vibrations et du bruit.



Circulation

Question :

Nous observons la circulation de vélos, de quads et scooter, pourtant ce quartier était réservé aux piétons. Des panneaux se situaient au bout de chaque avenue et signalaient que cette voie piétonne était interdite aux cycles en tout genre. Ces panneaux ont disparu au moment du remplacement des réverbères. (quartier des Jondelles nord) Est-il envisageable de poser des barrières ou des plots à l'entrée des chemins piétons?

Réponse :

Si des barrières sont installées la circulation des personnes à mobilité réduite sera difficile voir impossible. Nous recherchons un dispositif permettant le passage des PMR et en empêchant les 2 roues. De plus, au vu du nombre d'accès (plus d'une dizaine) le coût reste très onéreux. Les panneaux déposés seront réinstallés.



Circulation

Question :

Il y a une piste cyclable qui longe le stade P. Bessuard et une autre qui longe le Morbras, près de la Maison du temps Libre serait-il possible de créer une jonction entre les 2 par la création d'une piste le long de la partie de l'avenue Paul Cézanne en face de la synagogue?

Réponse :

Cette réalisation est techniquement difficile à envisager car il s'agit d'un tronçon de 200 mètres qui nécessiterait l'abatage de nombreux arbres.



Stationnement

Question :

Comment empêcher les parents conduisant les enfants à l'école Lamartine d'emprunter l'avenue du Général Gouraud, d'y rouler à vive allure et de stationner devant les sorties de pavillons?

Réponse :

Cela relève du civisme, la police municipale a une vigilance particulière et fait de la sensibilisation auprès des parents.



Stationnement

Question :

Serait-il possible que par un arrêté de Monsieur le Maire, la police puisse rappeler par un « papillon » apposé sur le pare-brise que les avenues étant étroites dans le quartier des Jondelles, le stationnement doit se faire impérativement en journée, sur les emplacements existants sur le boulevard des Jondelles, et que le stationnement devant les habitations est toléré de 20h à 8h00?

Réponse :

Un mot d'information sera apposé sur le pare-brise des véhicules.



Stationnement

Question :

Est-il possible d'aménager la zone de stationnement sur la totalité du boulevard Rabelais côté Jondelles et ajouter des ralentisseurs car la vitesse des automobilistes y-est excessive?

Réponse :

Pour fournir une réponse nous manquons de précisions. Ne s'agit-il pas plutôt de la zone de stationnement qui se trouve sur le boulevard des Princes? Sinon, aménager le boulevard Rabelais peut être envisagé, sous réserve d'une étude d'emplacement et d'un accord de l'ensemble des riverains



Stationnement

Question :

De nombreuses voitures ventouses stationnent sur le parking privé de la pharmacie Foch, la place GIC est aussi utilisée, ce qui rend impossible l'accès à la pharmacie par manque de place. Pourquoi aucun procès-verbal n'est dressé?

Réponse :

Comme cela est indiqué dans la question il s'agit d'un parking privé, il appartient donc au propriétaire de faire enlever les véhicules à ses frais.



Voirie

Question :

Entre le passage Avenue Auguste Renoir, celui de la rue Pasteur, et les 3 situés sur l'avenue Jean Monet, lequel ou lesquels de ces passages surélevés sont conformes?

Réponse :

Ils sont tous aux normes.



Voirie

Question :

La remise en conformité du PN8 (passage à niveau), manque de signalisation aux entrées et sorties de ce passage de plus en plus dangereux incombe à qui?

Réponse :

Les travaux sont prévus pour la fin d'année 2016, si les conditions climatiques le permettent. Cela a été validé par la ville, le conseil départemental et la SNCF.



Voirie

Question :

- 1- Le revêtement de la voie piétonne est en très mauvais état, on bute sur les bouches d'égouts et les trous qui dépassent, une réfection est-elle prévue? (quartier les Jondelles nord)
- 2- Le chemin piéton placé derrière l'école Lamartine est dégradé sur 150 mètres.

Réponse :

La réfection de la bande de roulement est prévue avant la fin de l'année sur le Boulevard des Jondelles. Les trottoirs seront entamés entre mai et décembre 2017.

Le chemin piéton placé derrière l'école Lamartine est inscrit au débat budgétaire.



Voirie

Question :

Des trous dangereux sont présents sur l'avenue Paul Vaillant, dans la rue des Chardonnerets ainsi que la rue de la Pinsonnière. Quand est-il prévu de réfectionner ces voies?

Réponse :

Les nids de poule sont régulièrement rebouchés par nos équipes.

La rue de la Pinsonnière est prévue pour réfection dans le programme de voirie et inscrit au débat budgétaire.

L'avenue Paul Vaillant et rue des Chardonnerets ne sont pas programmées en réfection pour l'année 2017.



ESPACES VERTS



Espaces verts

Question :

Les arbres situés à l'entrée des Jondelles nord sont volumineux et hauts. Pouvez-vous les élaguer en épaisseur et en hauteur, cela permettrait de dégager la partie haute de l'éclairage public et par conséquent améliorer son efficacité?

Les haies et les arbres devant l'entrée de l'école Lamartine sont détériorés par les enfants et les adolescents qu'est-il possible de faire?

Réponse :

L'éclairage évoqué se situe sur le terre plein central alors que l'alignement des arbres se situent côté trottoir. Néanmoins la taille des arbres sera prévue.



EQUIPEMENTS



Equipements

Question :

Pouvez-vous installer quelques bancs en pierres sur les chemins piétons?

Réponse :

Des bancs seront installés, les matériaux restent à définir pour s'inscrire dans une homogénéité du mobilier urbain.



Equipements

Question :

Les coffrets de raccordement (électrique, téléphonique, connectiques), en particulier le système de fermeture sont détériorés, et ouverts ce qui occasionne des pannes et des dérangements...ce problème a été signalé depuis longtemps par la copropriété mais rien n'est fait.

Réponse :

Le service technique prendra contact auprès des concessionnaires afin de leur rappeler leurs obligations de remise en état.



Equipements

Question :

L'éclairage public des rues/avenues est insuffisant en nombre et en qualité il s'agit de la portion allant du carrefour des avenues Montaigne/La Fontaine/Ronsard au carrefour de l'avenue Victor Hugo-impasse Florian.

Réponse :

La réfection de l'éclairage des rues est prévu en début d'année, cela représente un budget de 1 million d'euros.



Cadre de Vie



Cadre de vie/Urbanisme

Question :

Que peut-on faire quand les propriétaires d'animaux domestiques les lâchent et les laissent traîner dans la rue pour faire leurs besoins (notamment dans le chemin entre le Morbras et le square Suzanne Valadon). il n'y a pas que dans la rue, dans beaucoup de jardins aussi, c'est très désagréable.

L'année dernière un arrêté avait été pris disant que les propriétaires seraient pénalisés. Qu'en est-il de cette décision?

Réponse :

Un arrêté a été pris dans ce sens obligeant les propriétaires d'animaux à les tenir en laisse et à ramasser leurs déjections canines.

Date de l'arrêté : 10/06/2016



Cadre de vie

Question :

Le Morbras est sale et donne des mauvaises odeurs venant de l'égout de la Pinsonnière et du Haras qui se verse dedans, quand sera-t-il mis en conformité?



Cadre de vie

Question :

La bande d'espaces verts du boulevard des Jondelles est jonchée de canettes de bières vides et autres détritrus, Quelle action pourriez-vous mener?

Réponse :

Une vigilance particulière sera apportée par le service propreté.



Cadre de vie

Question :

Il y a trop de barres présentes sur la chaussée avenue de Mulhouse, il faut revoir les desideratas de certains riverains.

Réponse :

C'est à la demande des riverains, reçus en réunion que cette décision a été prise de façon unanime.



Cadre de vie

Question :

- 1- Du côté des Magnolias, comme chaque automne, les feuilles provenant du petit bois envahissent la chaussée. Le ramassage des feuilles peut-il être prévu régulièrement?
- 2- Ce petit bois appartient-il à la commune?

Réponse :

Un passage régulier est prévu dans chaque quartier pour ramasser les feuilles. Le bois est privé.



Cadre de vie

Question

La mare située dans la forêt, en limite de l'avenue de Beaumarchais aux Jondelles nord est considérée comme une poubelle. Certains bancs et table sont détruits. La mairie peut-elle intervenir auprès de l'ONF pour faire nettoyer le site?

Réponse :

Un courrier sera adressé à l'ONF.



Cadre de vie

Question :

Pratiquement tous les soirs des adolescents fument, s'amuse, parlent à haute voix assis sur les bords de l'école Lamartine, ce qui nuit à la tranquillité.

Réponse :

La période estivale ainsi que nos soirées actuelles sont très calmes dans ce quartier. Si cet endroit à pu voir quelques rares soirs des groupes de trois quatre individus ces derniers ne faisaient aucune nuisance.



Cadre de vie

Question :

Il faudrait augmenter les rondes des policiers municipaux afin de prévenir les incendies volontaires.

Réponse :

Nos effectifs de Police sont déjà très concernés par la tranquillité publique de tous les quartiers de la commune.

Les chiffres de de la Direction Départementale de la Sécurité Publique sont en baisses et en dessous des autres collectivités de la circonscription.



Merci de votre attention